



OPÉRATION SANTÉ TÉMOIN

« Intégrer l'économie circulaire en santé »

Gaspillage alimentaire / Déchets / Achats responsables



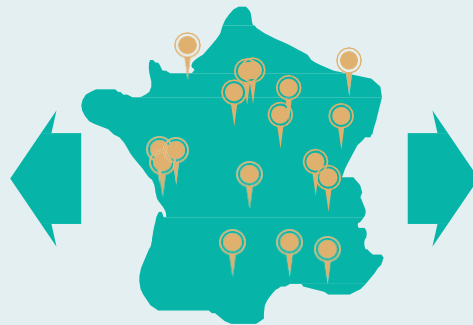
17

14 du secteur sanitaire

établissements

3 EHPAD

- 7 de 10 à 150
- 2 de 150 à 500
- 2 de 500 à 900
- 3 > 900



- 1 de 50 à 100
- 1 de 100 à 150
- 1 de 150 à 200

Nombres
d'actions

77 Actions

Economies
Financières*

390 k€/an

Les établissements engagés dans l'Opération Santé Témoin ont analysé leurs pratiques et mis en place des actions sur les thèmes de la réduction et la valorisation des déchets, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et des achats responsables. Ils démontrent que ces actions améliorent leurs pratiques, réduisent leurs impacts environnementaux et peuvent être sources d'économies financières.

INVESTISSEMENT

- 62 Actions 0 €
- 11 Actions < 5 k€
- 4 Actions > 5 k€

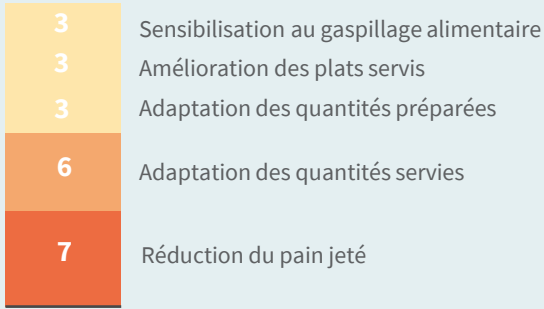
ECONOMIES PAR THÈME ET PAR AN*

- Gaspillage alimentaire 231k€
- Déchets 134k€
- Achats responsables 25k€

*A minima, certaines actions n'ayant pas pu être chiffrées.

ACTIONS Gaspillage alimentaire

22 ACTIONS



BENEFICES

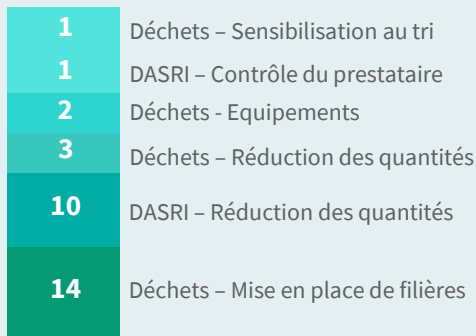
- Amélioration de la satisfaction des usagers (qualité et adaptation des plats ...) et du personnel (appréciation de leur travail ...).
- Amélioration du process de restauration (commandes de repas, changement de menus ...).
- Augmentation des parts de frais, de local et ou de l'agriculture biologique grâce aux économies réalisées.
- Sensibilisation du personnel et des usagers au gaspillage alimentaire par la diffusion des résultats.

BIODÉCHETS : -90 TONNES/AN

PAIN JETÉ : -2,5 TONNES/AN

ACTIONS Déchets

31 ACTIONS



BENEFICES

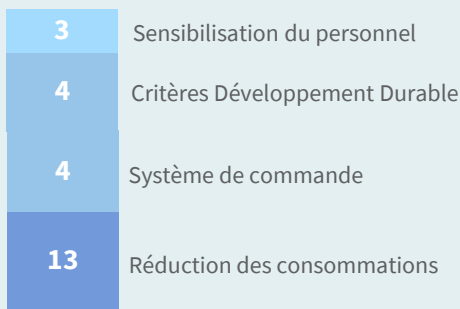
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement des déchets (DASRI, biodéchets, papier ...).
- Mise en conformité réglementaire (registre des déchets, tri à la source des 5 flux, filière obligatoire ...).
- Anticipation des enjeux de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (augmentation future des coûts de gestion des déchets).
- Sensibilisation au tri des déchets.

VALORISATION DES BIODÉCHETS : +48,5 TONNES / AN
DASRI : -74 TONNES/AN

45 FILIERES DE TRI CRÉÉES

ACTIONS Achats responsables

24 ACTIONS



BENEFICES

- Augmentation de la part de produits labellisés dans les achats.
- Engagement des prestataires dans la démarche Développement Durable des établissements (adhésion à la charte, réduction des suremballages ...).
- Amélioration du circuit des Achats (dématérialisation, contrôle des commandes, réduction des livraisons ...).

21 ACHETEURS FORMÉS AUX ACHATS RESPONSABLES

DÉCHETS PAPIER : - 535 KG/AN
DÉCHETS PLASTIQUE : -710 KG/AN

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

www.ademe.fr



Télécharger cette fiche en format
PDF Revenir au sommaire